

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 65 (2003)

Heft: 6-7

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours de conduite G40

Les jeunes qui ont suivi le cours G40 avec succès sont autorisés à conduire des tracteurs et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes – OFROU. Il coûte CHF 540.– et le Fonds de sécurité routière ris-tourne CHF 100.– à la fin du cours.



Soutenu par le
Fonds de sécurité routière (FSR)

- A l'issue du cours, les participants seront à même de:
- maîtriser la base théorique et pratique pour conduire un véhicule agricole, équipé d'un outil porté ou d'une remorque
 - connaître les prescriptions routières propres aux véhicules agricoles
 - savoir comment manœuvrer un tracteur avec ou sans attelage

- être conscient des dangers que peuvent susciter l'accélération et le freinage dans la circulation routière
- anticiper les situations et réagir correctement.

La première journée, les participants viennent avec leur tracteur (roulant à 30 ou à 40 km/h); la deuxième, avec le tracteur et une remorque. La convocation du cours autorise les participants à se rendre sur les lieux du cours avec un tracteur circulant à 40 km/h.

Les sites d'entraînement sont répartis dans toute la Suisse (voir tableau). Ils ont été soigneusement choisis par l'ASETA. Pour plus d'informations, voir aussi www.agrartechnik.ch.

Conditions de participation: Les participants reçoivent la confirmation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, l'ASETA facture un montant de CHF 60.– pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit de facturer la totalité du prix du cours.

Inscription au cours de conduite G40

Lieu du cours	Date
Nom, prénom	Date de naiss.
Adresse	
NPA, lieu	Tél.
J'ai pris connaissance des conditions de participation.	
Date et signature	
Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage	

Envoyer à: ASETA, case postale 55, 5223 Riniken
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31



Cours de conduite G40 dans toutes les régions de Suisse.

LIEU ET DATES 2003

Aarberg, BE	26.6+1.7, 17+22.7, 31.7+5.8, 4+9.9
Alpnach, OW	14+19.8
Bulle, FR	7+12.8, 25+30.9, 16+21.10
Carouge, GE	sur demande
Claro, TI	sur demande
Corcelles-p.-Payerne, VD	3+8.7, 11+16.9, 9+14.10
Courtételle, JU	14+19.8
Frauenfeld, TG	12+17.6, 10+15.7, 7+12.8, 21+26.8, 4+9.9
Niederurnen, GL	14+19.8, 6+11.11
Gossau, ZH	3+8.7, 18+23.9, 23+28.10
Ilanz, GR	21+25.8, 25+30.9
Interlaken, BE	11+16.9
Kestenholz, SO	24+29.7, 23+28.10
La Sarraz, VD	10+15.7, 28.8+2.9, 2+7.10
Landquart, GR	11+16.9
Les Hauts-Geneveys, NE	21+26.8, 26+29.9
Lindau, ZH	9+14.10
Lyssach, BE	12+17.6, 18+23.9, 16+21.10, 23+28.10
Marthalen, ZH	26.6+1.7, 31.7+5.8, 28.8+2.9
Mettmenstetten, ZH	10+15.7, 31.7+5.8, 25+30.9
Pfäffikon, SZ	17+22.7
Riniken, AG	10+15.7, 24+29.7, 2+7.10, 30.10+4.11, 6+11.11
Salez, SG	26.6+1.7, 17+22.7, 11+16.9, 9+14.10
S-Chanf, GR	22+26.8
Schwarzenburg, BE	24+29.7, 25+30.7, 30.10+4.11, 6+11.11
Schwyz, SZ	3+7.7, 7+12.8
Sissach, BL	17+22.7, 4+9.9, 16+21.10
Sitterdorf, TG	31.7+5.8, 25+30.9, 2+7.10, 16+21.10, 30.10+4.11
Visp/Sion, VS	sur demande
Willisau, LU	7+12.8, 21+26.8, 18+23.9
Zweisimmen, BE	sur demande